

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MONT VERMOREL, PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(S. SULTZ)



Abonnement : Un an [Canada] \$1.00
" [Etats Unis] 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur

Annances : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

SOMMAIRE

Nos livres d'écoles, Cyrano.
Réponse d'un libéral à un libéral : Jep.
Les exercices physiques, J.
L'industrie du tabac canadien
La mortalité infantile et la mère de famille : M. Asselin.
Poésie : Romance, Edmond Haraucourt.
Chronique : La crémation, Henri Rouland.
Les fêtes historiques de Jeanne d'Arc (1) Lily Butler.
La musique de l'avenir
Nouvelles.

Nos Livres d'Écoles

Le sous-comité du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, chargé, en septembre 1907, de faire la révision de la liste des livres dont l'usage doit être autorisé dans les écoles primaires de notre province, a terminé sa besogne et il vient de préparer son rapport qui sera présenté sous peu au comité catholique.

Il a examiné 209 ouvrages classiques. Il en a approuvé 151 et il en a retranché 58. Et il admet qu'il n'avait pas mission d'examiner et que de fait il n'a pas examiné tous les livres en usage dans la province, mais qu'il n'a révisé que ceux qui figuraient sur la liste du comité catholique.

" Personne n'ignore, dit le rapport, que beaucoup de manuels non autorisés sont employés dans les écoles, même lorsque, sur telle ou telle matière, il existe d'excellents manuels recommandés."

On peut donc, sans exagération, porter à deux cents le nombre des livres qui restent en usage dans nos écoles après qu'aura été mise en vigueur la liste qui vient d'être révisée.

Au moment où le principe de l'uniformité des livres, en dépit des pharisiens qui traitaient d'hérétiques ses défenseurs, est sur le point d'être consacré par les représentants du peuple, n'est-ce pas se moquer un peu beaucoup de l'opinion publique que de décréter qu'à l'avenir 151 livres seront autorisés dans nos écoles ?

Et le sous-comité d'avouer candidement : " Ce n'est pas tout ! Il y en a bien d'autres en usage dans nos écoles. Mais que voulez-vous ? Nous n'y pouvons rien !"

Jetons un coup d'œil sur la nouvelle liste préparée par le sous-comité. Il y a cinq séries :

- 1. Pour les écoles primaires élémentaires ;
- 2. Pour le cours primaire intermédiaire ;
- 3. Pour les écoles primaires supérieures ;
- 4. Pour l'usage du maître ;
- 5. Les cartes, tableaux, etc., recommandés pour tous les cours.

Prenons la première série, celle des livres autorisés pour les élèves des écoles primaires élémentaires, c'est-à-dire les écoles où l'on commence à enseigner l'a, b, c, par conséquent les plus nombreuses et les plus fréquentées. Il y a, dans cette série, vingt-quatre livres de lecture française compris dans dix cours qui sont ceux de l'abbé J.-R. Magnan, l'abbé P. Lagacé, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Petits Frères de Marie, les Frères du Sacré-Coeur, M. J.-B. Cloutier, M.M. Magnan et Ahern, M. Nérée Tremblay et le frère E. Robert, des Clercs de Saint-Viateur.

Le prix total de ces vingt-quatre livres est de \$4.77. Un seul cours est gratuit : c'est celui de " Mon premier livre ". Il est vrai que, pour la lecture, tous les livres autorisés pour toutes les écoles primaires élémentaires, intermédiaires et supérieures sont inscrits dans cette première série.

Et de l'avenir même des membres du sous-comité, il y en a d'autres, et des mauvais, à part les dix qui ont été retranchés de la liste des ouvrages approuvés.

Vaut-il dire que ce n'est pas trop s'éloigner de l'uniformité des livres que l'opinion publique réclame avec raison depuis si longtemps ?

On ne veut pas, disent les adversaires de l'uniformité des livres, décourager les auteurs pédagogiques qui travaillent à améliorer nos livres d'écoles. Mais faut-il pour cela décourager les parents pauvres qui, obligés de déménager souvent d'une ville à l'autre ou même d'un quartier à l'autre, s'affraient à bon droit du surcroît de dépense considérable auquel les oblige la multiplicité inconsidérée des livres d'écoles ?

Et d'ailleurs, l'uniformité des livres n'aurait-elle pour résultat que de décourager les petits FF. de Marie ou n'importe qui de publier des livres dans le genre de l'" Abrégé chronologique de l'histoire du Canada " où le nom de Charles Thibault est mentionné parmi ceux des grands orateurs du pays, à côté de Papineau et de Laurier, ce serait déjà quelque chose.

Ce que j'ai dit des livres de lecture est, de bien près, vrai des grammaires, des géographies et des autres livres.

Le sous-comité vient cependant de faire une exécution dont il convient de le féliciter. Il a rejeté dix livres de lecture française, neuf grammaires françaises, un grammaire anglaise, six histoires, six géographies, cinq livres de mathématiques et une vingtaine d'autres livres divers.

Ce n'est pas assez. Pourquoi s'arrêter en aussi bon chemin ? Une opération complète n'aurait guère suscité plus de critique que n'en va susciter cette opération partielle parmi les auteurs pédagogiques.

Maintenant je m'attends bien à me faire traiter de franc-maçon par quelques cagots.

Cyrano

REPONSE D'UN LIBERAL A UN LIBERAL

Nous recevons de l'un de nos abonnés et amis une lettre dont nous détachons le passage suivant où, amicalement, d'amers reproches nous sont faits :

" Je viens vous engueuler chigano... relativement à vos commentaires sur les opinions émises par un de vos correspondants re : Jugement Hon. F. Langelier ex Fournier, traitements infligés à Fournier, etc., etc.

" La personnalité de l'accusé, du condamné importe peu ici, mais comment pouvez-vous, avec un vieux libéral, approuver ce genre de justice, ce genre de traitements infligés à un journaliste ?

" Vous me pardonnez ces commentaires ou plutôt cette demande de renseignements, car je voudrais savoir comment vous avez pu écrire ces commentaires à votre correspondant, vous qui n'écrivez qu'après avoir bien réfléchi, bien pesé vos idées, vous qui, dans votre journal, comme dans vos relations sociales, avez mérité la réputation d'être un loyal et un honnête homme.

" Vous croyez donc en ce que vous avez écrit et comment concilier ces opinions avec les principes du vieux libéralisme dont vous êtes un des fervents représentants ?

Nous croyons opportun de répondre par la voie de L'AVENIR DU NORD à cette " demande de renseignements ", car la lettre que nous venons de recevoir nous fait craindre que notre attitude dont il est ici question ait été mal comprise et erronément interprétée par quelques-uns de nos lecteurs.

Nous remercions d'abord notre correspondant de nous reconnaître de la loyauté et de l'honnêteté. Ce soit là, en effet, deux qualités qui nous sont chères pardessus tout et que nous sommes heureux de retrouver chez notre distingué protestataire.

C'est donc au nom de cette loyauté et de cette honnêteté, qui doivent jeter une clarté limpide sur tout sujet de discussion, que nous prions notre ami de relire l'article de Cyrano et la note dont nous l'avons fait suivre.

Notre collaborateur Cyrano, avec la franchise qui, lui aussi, le caractérise --- la tribune de L'AVENIR DU NORD est ouverte à tout homme sincère dont les paroles sont dictées par le désintéressement et par la conviction ardente --- a protesté contre la condamnation de Fournier. Dans son article publié le 18 juin, il ressortait quatre choses principalement : 1o. regret de la sévérité du jugement ; 2o. critique de la manière dont un journaliste était traité en prison ; 3o. impression probable dans le public d'une persécution ou outrage contre Fournier ; 4o. doute sur la légalité d'un jugement rendu par un juge dans une cause où il était personnellement intéressé.

Sur les deux premiers points nous n'avons rien dit, par conséquent, n'avons rien à redire. Nous profitons de l'occasion pour le déclarer expressément afin qu'il ne demeure aucune équivoque.

Sur le troisième point de l'article de Cyrano, nous avons émis une opinion différente de la sienne, en affirmant que M. Fournier aussi bien que M. Asselin ne pouvaient être considérés comme persécutés et nous avons donné pour cela des raisons que nous croyons excellentes.

Quant au quatrième point, nous avons cherché à apaiser les légitimes révoltes de Cyrano et les nôtres propres en rappelant l'excuse fournie par le juge Langelier lui-même, excuse ainsi formulée :

" C'est une règle parfaitement connue et qui a toujours été appliquée que le seul " tribunal qui a juridiction pour prendre " connaissance d'un mépris de cour, c'est le " tribunal dont l'autorité a été méprisée."

Ce principe de jurisprudence n'a pas été, que nous sachions, sérieusement contredit. Si donc on peut dire que Fournier a été sévèrement jugé et durement traité à la prison, on n'a pas le droit de dire qu'il n'a pas été légalement condamné.

C'est la loi, ici, qui est mauvaise et anti-libérale et qu'il faut amender au plus vite.

Qu'on nous permette d'ajouter un mot auquel, sans doute, voudra bien souscrire notre ami et correspondant. Puisque les exaltés du nationalisme, tels Asselin et Fournier, en appellent avec raison aux grands principes libéraux et aux droits souverains de l'équité quand ils sont au banc des accusés, nous avons bien le droit, nous aussi, de leur demander de se conformer aux mêmes principes et aux obligations de la même équité quand ils se font accusateurs.

C'est ce qu'ils ne font pas toujours.

Jep.

Les exercices physiques

Si l'on néglige les exercices physiques, non seulement le corps perd en force, élasticité et résistance, mais, à la longue, il se produit aussi une paralysie et un dépérissement des muscles.

Un homme qui n'exerce pas et ne trempe pas ses muscles, est une sorte d'infirme qui envie aux autres hommes robustes leur élasticité, leur énergie et leur santé.

Mais les exercices physiques contribuent aussi à fortifier l'esprit et augmentent la puissance de travail du cerveau.

Depuis que l'on y a introduit l'enseignement obligatoire de la gymnastique l'E. O. fait beaucoup ; mais le public ne comprend pas, en général, la nécessité des exercices physiques, et ceux qui devraient le pratiquer le plus c'est-à-dire, les hommes ayant un travail d'intérieur, les savants, les employés, les ouvriers avec des occupations sédentaires sont précisément ceux là qui les négligent le plus.

On s'en excuse, en général, en prétextant la fatigue et la sensation de faiblesse corporelle qui rend pénible tout effort physique.

On met aussi habituellement en avant le manque de temps.

Si l'on divise bien son temps, on en aura toujours suffisamment de resté pour le consacrer aux soins de la santé et aux exercices physiques ; et, même si l'on devait employer à cela un temps pris sur les autres occupations, on le regagnerait rapidement, puisqu'on augmente ainsi sa puissance de travail et de production, qu'on peut travailler alors plus volontiers et plus longtemps.

Mais, pour que les exercices physiques aient le résultat que l'on cherche, il faut les pratiquer journellement, avec ordre et méthode.

On ne doit pas les abandonner après peu de temps, ou les reprendre de temps en temps après de longues interruptions, car alors ils ont bien peu d'utilité.

On ne doit pas non plus se dire : " Je fais assez de mouvement, je me promène, je fais de la bicyclette, je joue aux boules, ou aux quilles je m'adonne à tel ou tel sport."

Cela est encore loin de suffire, il faut, avant tout, des exercices corporels réguliers et méthodiques qui, seuls, donnent alors leur vraie valeur aux exercices sportifs.

J.

L'industrie du tabac canadien

On a fait depuis quelques années des expériences, sous la direction du ministère de l'Agriculture, en vue de décider la question de savoir si le climat canadien et les autres conditions permettraient la culture d'un bon tabac commercial. Les résultats obtenus ont plus que justifié les tentatives qui ont été faites, et il est certain qu'un commerce d'exportation considérable peut être développé.

Le ministère est prêt à prendre une nouvelle initiative en cette question, et a obtenu le vote d'un crédit pour lui permettre d'établir des stations d'instruction, afin de se rendre au désir des manufacturiers au sujet du séchage du tabac. Le ministre de l'Agriculture en expliquant la ligne de conduite que se proposait de suivre le ministère parla comme suit :

" L'œuvre que nous avons accomplie a consisté à instruire les planteurs de tabac et à faire des expériences surtout pour la préparation du tabac. Je crois qu'il n'y a aucun doute que le Canada peut produire une très grande quantité de tabac. Le sol est propice, et le climat semble aussi être propice. Mais la préparation et le traitement par les cultivateurs ont été mauvais. Nous essayons de les aider sur ce point. Je me propose d'établir durant la prochaine saison, trois stations expérimentales, une dans le comté d'Essex, Ontario, une dans le comté de Montcalm, et une dans le comté de Rouville, Québec, ces deux dernières deux petites Stations qui ne coûteront pas aussi cher que celle du comté d'Essex, pour faire des expériences dans la culture du tabac et dans celle de nouvelles espèces, et particulièrement dans la préparation du tabac conformément aux expériences que nous avons faites et conformément aussi aux expériences de traitement qui ont été faites aux États-Unis."

Il a de plus expliqué que l'industrie du tabac dans la Colombie-Britannique recevait l'attention du ministère pendant l'année courante, et que des stations expérimentales et d'instruction pourraient être établies.

Un autre agent certain et important de la mortalité de nos enfants est la mauvaise alimentation. Pour être plus libres, disons-le bien, des mères refusent d'allaiter leurs enfants. Dans leur légèreté, elles ne pensent pas à la responsabilité qu'elles endossent. Pour ne pas manquer un bal, pour ne pas être dérangées dans le cours d'une soirée intime, pour ne pas être troublées dans leur sommeil, même dans un but d'esthétique, elles manquent à un de leurs plus grands devoirs. Pourtant, cet enfant à qui nous avons donné l'existence nous réclame le droit de vivre. Si notre instinct de mère ne suffit pas à nous le rappeler, considérons un peu ce qui se passe dans la nature, et là nous trouverons des preuves suffisantes pour nous démontrer que nous sommes soumise à une loi établie par Dieu et qui ne peut qu'enrichir celle qui s'y soumet.

Allons pas croire que le lait vendu par les laitiers, parfois peu scrupuleux, que les purées de pommes de terre et la bouillie sous toutes ses formes, peuvent remplacer la nourriture que nous sommes appelées à donner. L'expérience nous a démontré le contraire et les autorités médicales sont unanimes à l'affirmer.

Si, comme nous venons de le dire, la mauvaise hygiène compte beaucoup parmi les causes de la mortalité infantile, l'ignorance en est aussi un facteur puissant.

Ici comme toujours, se dresse l'hydre de l'alcoolisme. Noa pas que nous voulions en faire chez la femme une des causes principales de la mortalité infantile, certaine que nous sommes que la mère canadienne échappe généralement aux étreintes du monstre. Et quand, à l'hôpital, le médecin dans les antécédents héréditaires de cet enfant maigre et débile qu'on

tôt céder. Puis, une dernière convulsion agite tout son être, ses yeux à mi-clos s'entr'ouvrent et dans ce dernier regard semble se lire un dernier adieu, peut-être un dernier reproche et un appel à une dernière assistance.

Ancient par la douleur, la mère s'est laissée tomber sur le berceau et dans un embrassement suprême elle étreint celui qui devait être sa joie, sa consolation, son espoir. Elle l'avait rêvé bon, elle l'avait vu grand, elle l'aurait voulu utile à sa religion et à sa patrie.

Pourquoi tant d'enfants partent ils ainsi pour toujours ? Pourquoi chez la mère tant de déceptions dans tant de larmes ? D'où vient que ces deuil si navrants sont plus nombreux dans notre ville de Montréal et particulièrement dans nos familles canadiennes-françaises ?

Dans nos foyers, où la Providence les distribue si généreusement, nos enfants seraient-ils l'objet de moins d'amour et de sollicitude ? Assurément non. L'amour maternel de la femme canadienne ne saurait être mis en doute et à part quelques exceptions qui se retrouvent dans tous les pays et que l'on voudrait légitimer à jamais, la mère, chez nous, reste fidèle à sa mission de devoir, de dévouement et de sacrifices.

Pauvre mère ! Elle l'aimait bien ce cher petit que la mort est venue lui ravir, et dans des modestes langes ou dans des vêtements soyeux, elle l'a bercé avec amour et tendresse. Tous jours elle s'est dévouée, s'est sacrifiée, a veillé, a donné une part de sa vie pour sauver celle de son enfant. Et si, malgré ses soins et ses fatigues il s'est envolé, le cher ange, la laissant inconsolable dans son triste souvenir, ce n'est certainement pas à son amour maternel que doit s'adresser le regard de reproche de son enfant mourant.

Est-ce dans l'affaiblissement de notre race qu'il faudrait rechercher la raison de cette mortalité infantile ? Dans notre pays les mœurs se sont gardées pures et simples. La vie d'évergénément et d'empoisonnement qui s'influe dans tous les grands centres, n'a pas encore, chez nous, heureusement, fait assez de ravages pour empêcher notre race de grandir et de s'affermir.

La rigueur de notre climat ne saurait être, non plus, la cause de cet état de choses. Car, au dire d'autorités médicales compétentes, le climat du Canada est très salubre. Nos salons bien tranquilles, généralement saines, malgré le froid rigoureux et la chaleur excessive, nous mettent à l'abri de bien des épidémies et nous trouvent toujours prêts à faire face aux dangers qu'elles pourraient offrir.

La mauvaise hygiène et l'ignorance, tels sont, suivant nous, les écueils contre lesquels viennent se heurter l'amour et les sacrifices de nos mères canadiennes et près desquels viennent sombrer leurs rêves et leurs espérances : la mauvaise hygiène entraînant à sa suite les habitudes irrégulières, la malpropreté, le manque d'air et une alimentation mal comprise ; l'ignorance, comprenant l'alcoolisme, l'emploi des sirops calmants, le retard à appeler le médecin, le refus de suivre ses avis et une fausse idée des desseins de la Providence.

Trop de mères n'attachent pas assez d'importance à la régularité dans les soins à donner à l'enfant. Nous ne voulons pas ici, de même que dans le cours de ce travail, émettre sur le domaine médical, mais le bon sens nous dit qu'une alimentation donnée à tous moments, soit par caprice de l'enfant, soit pour calmer ses pleurs, ne peut que fatiguer l'estomac en ne lui laissant aucun repos. Ainsi en est-il du bain, du sommeil, des sorties, qui ne pourront être que préjudiciables à sa santé, s'ils ne sont pas réguliers et ordonnés suivant l'avis du médecin. Il suffit pour cela d'examiner l'effet de telles irrégularités chez l'adulte.

Les soins si nécessaires de propreté sont aussi souvent négligés. Beaucoup oublient que les fonctions de la peau sont très importantes pour éliminer les poisons qui se forment dans l'économie et que le bain, le bain de chaque jour pour le seul, en nettoyant et en ouvrant les pores de cette peau, atteignent ce but.

La ventilation de nos habitations n'est guère mieux comprise. Sait-on bien que l'air se charge rapidement d'acide carbonique, provenant de la respiration de l'enfant et de celle de l'adulte, et qu'il faut renouveler sans cesse cet air ainsi vicié ? Sinon, ce gaz produit un effet néfaste sur le sang et fait du petit être soumis à une telle hygiène un enfant pâle, faible et anémié.

Un autre agent certain et important de la mortalité de nos enfants est la mauvaise alimentation. Pour être plus libres, disons-le bien, des mères refusent d'allaiter leurs enfants. Dans leur légèreté, elles ne pensent pas à la responsabilité qu'elles endossent. Pour ne pas manquer un bal, pour ne pas être dérangées dans le cours d'une soirée intime, pour ne pas être troublées dans leur sommeil, même dans un but d'esthétique, elles manquent à un de leurs plus grands devoirs. Pourtant, cet enfant à qui nous avons donné l'existence nous réclame le droit de vivre. Si notre instinct de mère ne suffit pas à nous le rappeler, considérons un peu ce qui se passe dans la nature, et là nous trouverons des preuves suffisantes pour nous démontrer que nous sommes soumise à une loi établie par Dieu et qui ne peut qu'enrichir celle qui s'y soumet.

Allons pas croire que le lait vendu par les laitiers, parfois peu scrupuleux, que les purées de pommes de terre et la bouillie sous toutes ses formes, peuvent remplacer la nourriture que nous sommes appelées à donner. L'expérience nous a démontré le contraire et les autorités médicales sont unanimes à l'affirmer.

Si, comme nous venons de le dire, la mauvaise hygiène compte beaucoup parmi les causes de la mortalité infantile, l'ignorance en est aussi un facteur puissant.

Ici comme toujours, se dresse l'hydre de l'alcoolisme. Noa pas que nous voulions en faire chez la femme une des causes principales de la mortalité infantile, certaine que nous sommes que la mère canadienne échappe généralement aux étreintes du monstre. Et quand, à l'hôpital, le médecin dans les antécédents héréditaires de cet enfant maigre et débile qu'on

lui en même, relève l'alcoolisme, nous nous refusons encore une fois à croire que ce mal provient généralement de la mère. Mais une constatation qui a déjà été faite, un abus contre lequel se sont déjà élevés bien des médecins, c'est que la femme peut s'alcooler sans le savoir en faisant usage, dans le but de se tonifier, de médicaments dont le titre en alcool a marqué déjà jusqu'à 42 pour 100.

Mettons-nous donc en garde contre tous ces toniques que l'on nous impose à force de réclames et à force de portraits.

Poison pour nos enfants dans le principe, l'alcool l'est aussi, quand sous prétexte de les soulager nous le leur présentons sous différentes formes, meathe, gin, cognac, de quelque qualité qu'ils soient, de quelque manière qu'on les utilise, ne doivent être donnés à l'enfant que sur l'avis du médecin.

(A suivre)

Meli-Melo

Un monument au curé Labelle

Nous lisons dans la Presse du 8 juillet : " L'Avenir du Nord suggère que l'on se mette immédiatement à l'œuvre pour ériger un monument au curé Labelle, l'apôtre de la colonisation du Nord. Le bon, le très bon curé Labelle n'a pas encore été oublié par la population de cette province, et, en particulier, par les colons nombreux et prospères qui se sont établis dans les Laurentides et au-delà. Mais pour perpétuer à tout jamais sa mémoire, l'érection d'un monument à ce grand patriote s'impose, et nous approuvons de tout cœur l'idée lancée par l'Avenir du Nord. Nous serons heureux de donner tout notre concours à la réalisation de ce patriotique mouvement."

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa :

L'AVENIR DU NORD évoque, dans un joli article, la mémoire du pacifique conquérant des montagnes du Nord et fondateur de nombreux villages établis dans les Laurentides, et insiste pour qu'on élève un monument à ce vaillant apôtre de la colonisation à Saint-Jérôme. Une souscription a déjà été ouverte et la ville de Saint-Jérôme a souscrit \$5,000. Si le monument ne doit coûter que \$10,000, le patriotisme de la province de Québec, particulièrement de ceux dont il a établi les heureux et prospères foyers, devrait faire le reste.

ROMANCE

La fraîcheur de la nuit tombe de vos yeux frais : Comme un baiser loton de l'étoile au nuage, Comme un effleurement de la lune aux farfés, Votre regard épanche une ombre où le cœur nage : La fraîcheur de la nuit tombe de vos yeux frais.

La douceur du matin sourit dans vos yeux doux : Le printemps et l'aurore ont fleuri des venelles ; Voir des brises, chansons d'oiseaux, et, près de vous, On sent de longs parfums glisser de vos prunelles : La douceur du matin sourit dans vos yeux doux.

La chaleur de midi flambe dans vos yeux chauds : La chaleur en criant monte dans l'azur libre ; Le sol fume ; les foins, comme sur des riveauds, Craquent, et leur senteur vibre dans l'air qui vibre : La chaleur de midi flambe dans vos yeux chauds.

EDMOND HARAUCCOURT.

CHRONIQUE

LA CREMATION

Je viens de relire dans les "Mémoires de la Société d'anthropologie" une très intéressante étude de M. J. Demot sur la "Crémation et le séjour des morts chez les grecs."

Cette étude, fort intéressante et fort documentée, fournit des renseignements nombreux et rectificatifs de nos idées modernes sur le même sujet, et sur la raison d'être, du moins à l'origine, de l'incinération des corps.

Depuis un quart de siècle, la Crémation est recommandée dans notre civilisation mais sans grand succès.

Les partisans de ce système peuvent se diviser en deux classes.

Les uns voient un moyen de se libérer de la très désagréable putréfaction des cadavres, salissant l'atmosphère et affligeant le souvenir des morts.

Les autres se complaisent à y trouver un moyen de contrarier les croyances chrétiennes. Car il y a pas mal de gens qui ne se contentent pas de s'imaginer avoir raison ; ils veulent y ajouter la saine raison et blâmer l'adversaire.

Il y en a aussi qui combinent ces motifs divers, persuadés qu'il n'y a rien dans l'ordre "admirable" de la Nature et des sociétés, qui se produisent sans facteurs multiples dont, souvent, les plus efficaces sont ceux que n'aperçoivent point nos très infirmes cervelles.

<

SUNLIGHT SAVON

Vous rencontrez à mi-chemin... fait tout votre ouvrage dans la moitié du temps et pour la moitié du prix des autres savons.



Le Dr. J.G.A. Gendreau

CHIRURGIEN-DENTISTE

Autrefois de la rue St-Laurent, est aujourd'hui au 117 de la RUE ST-DENIS

HEURES DU BUREAU : TOUS LES JOURS DE 9 A.M. A 5 P.M.

Pour Nettoyer tous les Métaux

VITE, BIEN, ECONOMIQUEMENT, il n'y a que

"L'AXOLINE" Effet Magique

Le Merveilleux Polisseur Français

L'AXOLINE remplace avant-gesement : l'Fau de Cuivre, les Pâtes, les Brillants. L'AXOLINE dégraisse instantanément les métaux les plus sales.

PAQUET D'ESSAI envoyé franco par la maille sur réception de 10 cents en argent ou en timbres et du coupon ci-con re.

COMPAGNIE D'IMPORTATION ANGLO-FRANCAISE, 232 Rue Lemoine, Montréal.

Compagnie d'Importation Anglo-Francaise, DISTRIBUTEURS GENERAUX, 232 Rue Lemoine, Montréal.

AGENTS DEMANDES dans tout le Dominion

DEPOSITAIRES : MONTREAL : MM. Frothingham & Workman, Ltd., 25 rue St-Paul.

Nouvelles de St. Jérôme

M. J. Albéric Sigouin, notaire, de cette ville, récemment nommé greffier de la cour de magistrat pour le comté de Terrebonne, par un décret de l'exécutif de Québec, annonce au public qu'il est maintenant en possession de tous les documents et archives appartenant à ladite cour.

Ceux qui auraient besoin de ses services, comme notaire ou greffier, pourront s'adresser à son bureau, au No. 19 rue St-Faustin, en cette ville, (près du moulin à farine de M. Jules Drouin.) Téléphone Bell, No. 105.

TROUVE : — Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. S'adresser à Mme Adolphe Monette, Saint-Jérôme.

M. G. Lepage, de la bananderie Saint-Jérôme, informe sa clientèle que sa bananderie sera désormais fermée, à 8 heures du soir, excepté le samedi où elle restera ouverte jusqu'à 10 heures. On n'y livrera plus le linge le dimanche matin.

M. Jean Mathieu, fils de M. Narcisse Mathieu, de Montréal, a passé quelques jours à Saint-Jérôme cette semaine.

Dimanche dernier Mme Quintal et Mme Jos. Beaulieu, de Montréal, étaient chez M. Louis Beaulieu.

Le 3 juillet, l'épouse de M. Ed. Drouin a donné naissance à sa 11ème fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Juliette-Lorette.

Parrain M. Florent Drouin, marraine Melle Irène Drouin, neveu et né de M. Edouard Drouin.

M. Léopold Globensky est le représentant à Saint-Jérôme de plusieurs compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu. M. Globensky est aussi agent d'immobles.

Bureau : 119 rue Labelle.

Le Dr Emmanuel Fournier est de retour d'un voyage d'agrément fait aux Mille-Iles dans le yacht du Dr Henri Hervieux, de Montréal.

Le Dr Hervieux lui-même ainsi que le Dr Rhéaume et M. Bumbray, avocat, faisaient partie de l'excursion.

M. Henri Grignon, employé au ministère de la marine, d'Ottawa, était de passage ici, mardi dernier.

M. Jean Rolland de Mont-Rolland, était ici mardi.

M. J.-B. Décaray, retenu chez lui depuis plusieurs semaines par une douloureuse attaque de rhumatisme, prend du mieux.

Des cartes postales d'un nouveau genre sont en vente à la librairie Prévost. Pour 10 cents on a la série complète des vues de la ville, soit 23 tableaux.

Lundi dernier, a eu lieu l'élection de deux commissaires d'école, pour la ville de Saint-Jérôme.

M. Rodrigue Castonguay a été réélu. Le Dr Henri Prévost ne s'étant pas représenté a été remplacé par M. Jules-Edouard Prévost.

Ces deux élections se sont faites sans opposition.

M. l'abbé Caron est attaché à la cure de Saint-Jérôme comme vicaire, depuis la semaine dernière.

M. et Mme Aldéric Desrosiers, de Thurso, sont en promenade pour quinze jours chez M. Narcisse Bélsile, père de Mme Desrosiers.

Vous voulez mettre votre logement propre, et poser de nouvelles tapisseries à l'arrivée de la belle saison, allez à La Librairie Saint-Jérôme, près du marché et à côté des bureaux du notaire Parent, Saint-Jérôme, vous trouverez ce qu'il vous faut, car on vient de recevoir des tapisseries pour tous les goûts et de tous les prix, et à meilleur marché qu'ailleurs. On y fait le gros et le détail.

Comme on le sait c'est samedi soir, de-

main, que s'ouvrira dans la salle du marché le grand concours annuel, de charité au bénéfice de l'hospice des SS. Grises.

Outre la vente qui battra son plein chaque soir, il y aura durant toute la semaine prochaine diverses attractions dont voici un aperçu :

Samedi : Orchestre jéréomien.

Lundi : Concert de phonographe.

Mardi : Chansons comiques, par M. Joseph Savard.

Mercredi : Parti de Euchel.

Joué : Casseuse avec chant, sur les chansons de Paris et orchestre.

Vendredi : Comédie.

Samedi : Orchestre.

Lundi (19 juillet), Ecan.

Pour entrer dans la salle on devra payer 5 cents, mais on recevra en retour un bon qui vaudra ce montant aux tables de café et de rafraichissements.

Nous faisons appel de nouveau à l'esprit de charité et à la générosité des citoyens de Saint-Jérôme. Tout en s'amusant ils peuvent contribuer au soutien d'une œuvre qui leur est des plus utiles et qui mérite leur meilleur encouragement.

A VENDRE : — Un cornet à piston, avec boîte et accessoires. Instrument neuf et en excellent état.

S'adresser à la librairie Prévost.

— Mercredi soir, la troupe Darcy-Dubuisson a donné une représentation dans notre salle de spectacle.

L'auditoire peu nombreux s'est amusé à entendre et à voir l'incapable Darcy dans ses rôles comiques. "L'homme n'est pas parfait", comédie et "Le militaire amoureux" opérette, ont été joués avec entrain par MM. Darcy, Darand, Dubuisson et Mmes Clara d'Artigny et Dubuisson.

Mme d'Artigny a chanté avec goût et avec grâce la valse "Merry Widow", et a rempli ses différents rôles avec l'aisance et le charme d'une véritable artiste.

Bref, ce fut une soirée très agréable.

— Mme Vve J. Boisseau est revenue d'une promenade d'un mois, à Montréal et à Terrebonne.

— Des appareils de sauvetage en cas d'incendie, ont été placés à l'hôtel du Parc Labelle tenu par M. Migué et à l'hôtel Ladouceur.

Cet appareil consiste en un tube de toile adapté à l'une des fenêtres du dernier étage de l'hôtel. En cas de feu on n'a qu'à se jeter dans le tube sans crainte et l'on arrive au sol sans danger.

C'est dimanche prochain que les Artisans de Montréal viendront dans notre ville. On s'attend à ce que mille personnes nous visitent ce jour-là.

Nous espérons que l'ordre le plus parfait régnera parmi nous et, pour cela, nous nous joignons à M. le curé de la Durantaye pour demander à nos hôteliers de respecter la loi du dimanche.

Les autorités municipales verront sans doute à augmenter le nombre de nos hommes de police de façon à ce que la paix publique ne soit pas troublée.

Voici le programme de la fête de dimanche : A 10 heures du matin, rendez-vous, à leur salle, des Artisans de Saint-Jérôme; départ, bannière en tête, pour la gare du Grand Nord; Réception des Artisans des Succursales de Montréal.

Après l'arrivée des excursionnistes, procession jusqu'à l'église paroissiale; messe solennelle et sermon de circonstance.

Une fanfare accompagnera les Artisans de Montréal.

Dans l'après-midi, au bocage Dupras, côté ouest de la rivière, près du collège : Discours, amusements divers, concert de fanfare, etc.

A 7 heures du soir, départ pour Montréal.

Nous prions de demander aux citoyens de Saint-Jérôme de pavoiser leur demeure à l'occasion de cette fête.

Les thés vont et viennent, mais le thé qui demeure toujours est toujours en tête des autres, qui est toujours le meilleur en qualité, c'est le SALADA. Cela n'a fait pas de doute.

Tapiserie, tapiserie, tapiserie !!!

Choix considérable, patrons nouveaux et des plus variés. Prix aussi bas que possible.

Allez le constater sans retard à la librairie Prévost où vous trouverez aussi des stores de toutes sortes

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord; 118 et 120, rue Labelle.

Table excellente, chambres spacieuses; écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Sainte-Agathe

On se rappelle l'arrestation de M. H. A. Bélsile, le maire du Village de Sainte-Agathe, au printemps dernier.

M. Bélsile a subi son procès, à Sainte-Scholastique, devant son Honneur le magistrat Carrier, et il a été honorablement acquitté.

Les nombreux amis de M. Bélsile l'ont chaleureusement félicité de l'heureuse issue de ce procès.

M. Bélsile était représenté devant la Cour par Mre. Thibaudeau Rinfret.

Terrebonne

Nous avons célébré ici, par de grandes réjouissances la fête de la Confédération.

Jeu après-midi, il y avait des courses à pied et de jeux athlétiques sur le terrain du club de base-ball. Les prix aux courses ont été remportés par MM. John Moody, L. Crépeau, L. Sasseville, Ch. Dixon, A. McDonald, E. Gauvreau, le jeune Bernardin, C. McKay, H. Riopel; Miles Maggie Mentorress, Jeanne Drapeau, M. Louise Chapleau, Irène Corbill, Mme H. Riopel.

Ont été vainqueurs dans différents jeux : MM. W. et A. Chartrand, Geo. Moody, Clovis Lapointe, G. Beausoleil, A. Limoges, L. Gauthier, J. Carme, Henri Chapleau, W. Henderson, Robby Moody, etc.

La distribution de ces prix a eu lieu le soir

au bocage. Parmi ceux qui ont offert des prix nous avons relevé les noms de l'hon. juge Loranger, de MM. Bruno Nantel, député, T. Rinfret, avocat, E. S. Mathieu, L.-H. Desjardins, P. Massé, R. Deschambault. La fanfare occupait le kiosque tout illuminé et décoré de drapeaux français et anglais.

Nous avions la bonne fortune d'avoir à cette fête MM. Thibaudeau Rinfret, avocat, de Ste-Jérôme, et Wenceslas Lévesque, député de Laval. Ces deux hôtes distingués prononcèrent de magnifiques discours patriotiques ainsi que MM. Emile Sasseville et Maurice Loranger. Ce dernier mérite les remerciements de la population pour avoir été un des principaux organisateurs de cette jolie fête.

Inutile de dire qu'il y avait beaucoup de monde. Il en était venu de partout : de Montréal et des paroisses environnantes. La fête s'est terminée à 11 h. du soir, aux sons de Vive la Canadienne, joués par notre fanfare.

Le comité d'organisation de cette fête était composé de MM. Maurice Loranger, Albert Berthiaume et G. Moody.

Distribution des prix aux élèves du pensionnat du Sacré-Cœur Saint-Jérôme.

Prix d'assiduité

1ère CLASSE : Dufresne Lionel, Maillé Emile, Léveillé Louis-Philippe, Beaulieu René, Vézina François, Daviault Léopold, St. Vincent Camille, Beaulieu Rosaire, Gosselin Alphonse, Laporte Ernest.

2ème CLASSE : Bélsile Jules, Gauthier Théodore, Léveillé Paul-Emile, Robert Edouard Vézina Paul, Prévost Hervé, Béthanger Jules, Verdun Gabriel, Verdun Antonio, Boucher Ernest.

3ème CLASSE : Ladur René, Desjardins Philippe, Martial François, Languy Alexandre, Labrecque George, Puzé Paul, Rochon Eugène, Labelle Joseph.

4ème CLASSE : Brosseau Paul-Emile, Bros-

seau Aimé, Rochon Bruno, Daoust Henri, Bériault Frédéric, Charbonneau Léopold. 4ème CLASSE (2) : Monette Odilas, Lebeau Isidore, Daviault Alfred, Rolland René. 6ème CLASSE : Martin Emile, Rhéaume Aurèle, Dugas Evallapha, Lachance Léopold, Lauzon Jules, Therrien François, Jetté Decey, Mayer Raoul, Valiquette Armand, Robert René, Gingas Armand, Brosseau Anatole, Dupras Paul-Emile, Sauvageau Paul-Emile, Villeneuve Jules-Edouard, Houle Léo. 7ème CLASSE : Beauchamp Henri, Charbonneau Arthur, Charbonneau Aldéric, Finger Rosario, Legault Armand, Labelle Raoul, Pelletier Paul-Emile.

(A Suivre)

AVIS PUBLIC est par le présent donné que LES TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que plus bas mentionné.

FIERI FACIAS DETERRIS. Cour de Circuit pour le comté de Terrebonne. District de Terrebonne, HORACE HONORÉ ETHIER et AL, Demandeurs; vs JOSEPH JOLEIN et AL, Défendeurs.

Saisi comme appartenant au dit Joseph Jolein, l'immeuble suivant :

Un emplacement contenant cinquante-quatre pieds de front sur la rue Virginie, par cent douze pieds de profondeur sur la rue Saint-Georges, et formant partie du lot numéro quatre-vingt-dix-neuf (No. 99), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Saint-Jérôme, comté et district de Terrebonne; et borné au nord et à l'est par le chemin du Roi, à l'ouest et au sud par Madame Fortunaire Jolein — avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale, en la ville de Saint-Jérôme, le VINGTIÈME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

LAPOINTE & PREVOST, Shérif, Sainte-Scholastique, 8 juin, 1909.

Agence Commerciale Franco-Canadienne RENSEIGNEMENTS ET COMMISSION

Bâtisse "Le Gaspé", chambre 12, Montréal (ENREGISTRÉ)

CREME

Nous achetons la crème de séparateurs. Nous croyons pouvoir vous payer plus que la beurrierie ou la fromagerie.

Envoyez-nous comme essai votre crème durant 15 jours ou 1 mois et nous sommes convaincus que vous continuerez avec nous par la suite.

Ecrivez-nous ou venez nous voir pour les conditions.

J.-J. JOUBERT 975, rue Saint-André :: MONTREAL

Il est fait pour guérir

Avec qu'il guérit le catarrhe, l'asthme et les troubles de la gorge. Un seul remède est efficace : le Catarrhazone. Des milliers de personnes l'emploient et s'en trouvent bien. Imitateurs et vous serez guéris.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

FORCE, VIGUEUR, SANTE

VOILA CE QUE DONNENT LES

PILULES MORO

La nature veut que nous soyons sains de corps et d'esprit. Qu'en dites-vous? Vos habitudes ont-elles toujours été ce qu'elles auraient dû être? Certains excès de travail ou de conduite, dans ces dernières années, n'ont-ils pas fait de vous un homme comme il n'en devrait pas être? Si tel est le cas, votre condition n'est pas naturelle, et c'est aux Pilules Moro qu'il faut vous adresser pour y trouver un remède.

Les Pilules Moro sont un moyen agréable de vous traiter. Vous en prenez deux après chaque repas et, tout en vaquant à vos occupations, elles guérissent en fortifiant les organes affaiblis.

Les Pilules Moro sont pour les hommes et sont le remède du vingtième siècle contre la faiblesse des hommes, jeunes ou âgés : neurasthénie, dyspepsie, faiblesse organique, maux de reins, nervosité, etc., rien ne leur résiste. Elles restaurent et vivifient chaque nerf, chaque glande, chaque organe dans le système entier, combattent la faiblesse et soulagent la souffrance.

"Depuis plusieurs années, j'étais sans vigueur, sans force, et j'avais souvent des indigestions et de violents maux de tête. Je dormais très mal, le matin, je me levais bien fatigué et c'est avec bien de la peine ensuite que je m'acquittais de mon travail de la journée. Mon état me désespérait, car ma faiblesse devenait de plus en plus grande. Un jour, j'ai pensé à prendre les Pilules Moro, recommandées sur les journaux comme remède spécial pour la faiblesse chez les hommes. J'ai aussi écrit aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro et, avec leurs bons conseils, l'effet des pilules a été plus rapide. En quelques semaines j'étais soulagé, je me sentais plus fort, moins abattu, je dormais mieux et digérais plus facilement. Enfin, avec un peu de persévérance, les Pilules Moro m'ont tout à fait guéri. Elles sont le remède que devraient prendre tous les jeunes gens affaiblis, épuisés et tous les hommes malades et sans force." — M. HENRI BERGERON, fils, Sainte-Eulalie, Co. Nicolet, Que.

En effet, si l'exemple de M. Henri Bergeron était suivi par tous les jeunes gens dont la constitution manque de vigueur, combien moins nous en



M. HENRI BERGERON, Ste-Eulalie, Co. Nicolet, Que.

verrions à la mine chancelante, à la figure triste et malative. Puisse cet exemple, que nous mettons sous leurs yeux, les aider.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bonheur, le bien-être et la joie. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50 c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



MAGASIN DEPARTEMENTAL

R. Castonguay

Coin des rues Labelle et Sainte-Anne SAINT-JEROME

Offres incomparables de belles et bonnes marchandises à des prix d'occasion

VENEZ VOIR MES ETALAGES ET N'ACHETEZ QUE SI VOUS ETES CONVAINCU DE CE QUE J'AVANCE



L'un des plus beaux modèles de la saison. Patrons magnifiques et confection sans reproche. Je prends les commandes pour habillements sur mesure et je garantis l'ouvrage. VÊTEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants.



Assortiment de CHAUSSURES très complet genres et couleurs à la mode. Plusieurs lignes vendues à sacrifice.

Département pour hommes le plus complet, le mieux assorti. Chapeaux, — Corps, Caleçons, Chemises, Cravates, Gants, Tweeds.



Département pour hommes le plus complet, le mieux assorti. Chapeaux, — Corps, Caleçons, Chemises, Cravates, Gants, Tweeds.



Départements pour Dames. Les plus récentes productions et tissus à robes, à costumes noir et couleur. Blouses, Soirées, Gants, Garnitures, Collets, Manteaux.

TRES SPECIAL : Plusieurs lignes d'Etouffes à robes et de coupons de toutes sortes, à un quart du prix.

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, — (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

BEAUVAIS

A une heure de Paris. Cathédrale crochue; parie de Jeanne Hachette; manufacture nationale de tapis; maisons et souvenirs historiques, etc.

Hotel CONTINENTAL 37 Grande Place. Téléphone 2-35

Petit déjeuner, 1 fr. 25 Déjeuner, 3 fr. 00 Dîner, 3 fr. 75 Chambres, depuis 2 fr. 50

37 Grande Place :: BEAUVAIS (Oise)

Sirop de Dr Fred Demers pour les enfants

Ce sirop est reconnu comme le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. Demandez-le donc toujours. En vente partout.

Dépôt : 1419 rue Saint-Laurent Montréal

A VENDRE

Mon certificat émis par le ministère de l'intérieur, à Ottawa, me donnant droit à un lot de terre comme vétéran de la guerre sud-africaine; bon pour 320 acres de n'importe quelle terre du gouvernement dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan et Manitoba. Toute personne, homme ou femme, âgée d'au moins 18 ans, peut acquérir cette terre avec ce certificat.

Pour vente immédiate \$800. Ecrivez ou téléphonez à L. E. Telford, 131 rue Shuter, Toronto, Ontario.

BAUME RHUMAL

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT.

Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS : 25c. LA BOUTEILLE.

Dr J.-A. SAINT-DENIS

Assistant suppléant à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, pour les

MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES

Téléphone Bell: Est 829
Bureau privé: 133, rue Cherrier, Montréal



Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section (100 acres plus ou moins) de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans l'Alberta, ou dans la Saskatchewan. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'inscription par procuration pourra être faite à l'imprimeur quelle agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.— Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours des trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs: devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead, y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption pourra prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix: \$3.00 l'acre.

Devoirs: Devra résider six mois chaque des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant \$300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

Pour faire de **Beaux Gâteaux** et de la **Bonne Pâtisserie** La Fleur Préparée **XXX** DE BRODIE, est sans rivale. Sur réception de 12 sacs vides ou plus, nous vous enverrons une très jolie prime. BRODIE & HARVIE, - 14 rue Bleury, MONTREAL, P.Q.

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS
MM. F.-X. St-Charles, président;
Robt. Bickerdike, vice-prés.;
Hon. J.-D. Rolland; J.-A. Vaillancourt;
A. Turcotte; E.-H. Lemay; J.-M. Wilson.

Capital autorisé . . . \$4,000,000
Capital payé . . . \$2,500,000
Fonds de Réserve . . . \$2,150,000

Banque d'Hochelaga
SAINT-JEROME, P. Q.

M.-J.-A. GIROUX, Gérant

Jos. Corbeil

Agent d'assurances
— SAINT-JEROME, P. Q. —

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE. North British and Mercantile. **VIE:** The Standard Life Assurance Company. Guarantee Accident Plate Glass.

EXAMEN DES YEUX GRATIS
Ne négligez aucun mal de Yeux. Le Yeux est trop précieux. Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible. N'achetez jamais des *Verres Amblyops*, ni aux Magasins-à-tout-faire. Rien ne remplace l'examen des Yeux par un savant Spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur: **ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE** Voir et consulter le **Spécialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal. 144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave. Hôtel-de-Ville. Il recherche les Cas difficiles, Desespérés: Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper. Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, Lunettes, lorgnons, etc. Ses nouveaux *"Verres Toric à ordre"* sont garantis pour bien Voir de Loïn et de Près, pour traces, courbe, lire et écrire. Cette annonce rapportée vaut six par dollar sur tout achat en Lunetterie. Prenez garde! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable. Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 5 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Le soin des yeux, particulièrement des yeux des enfants

Est si important qu'il est inutile d'insister sur sa nécessité. Une bonne vue est inappréciable.

Si vos yeux vous causent des ennuis. S'ils vous causent des maux de tête. Si vous êtes obligé, pour bien voir, de tenir votre ouvrage ou votre lecture à plus de seize pouces, **N'ATTENDEZ PAS.**

Consultez immédiatement un opticien. Les opticiens ambulants, charlatans et soi-disant spécialistes abiment plus les yeux que toutes les maladies connues.

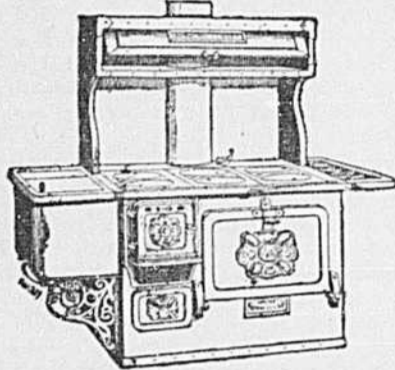
Pour l'examen de la vue j'emploie les méthodes les plus nouvelles. Examen gratuit de la vue

W.-H. GARRETSEE,

1er Vice-Président de l'Association Canadienne des Opticiens LACHUTE, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

Marcha de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc



Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rc n des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord
Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent
Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
Gérant

Meunier & Rolland.

MANUFACTURIERS

Portes et Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé, Tournage Découpage, &c.

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillet. SAINT-JEROME

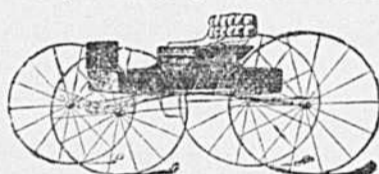
R. TURCOTTE

HORLOGER BIJOUTIER
36, rue Sainte-Anne, bloc Bruno Beaulieu SAINT-JEROME

Magnifique choix de Montres, Horloges, Bijoux, Jones de mariage, Bagues, Chaines, etc

JOS. LECLAIR
Carrossier

320 à 324, rue Labelle, SAINT-JEROME



Voitures d'hiver et d'été. Commandes exécutées sans délai. Des forgerons pour toutes sortes de réparations aux machines agricoles, etc., pour ferrer les chevaux, etc., sont attachés à l'établissement.

CACHETS du Dr Fred Demers contre le mal de tête. Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque boîte. En vente partout. Dépôt: 1449, rue Saint-Laurent, Montréal.

CÉLÈBRES Coffres-Forts et Poêles EN ACIER
TRENTÉ-CINQ ans de succès. **CHAPLEAU** Un poêle ou un coffre-fort s'achètent rarement. Exigez notre marque.
Direct de notre fabrique au client. Vendu avec garantie complète. La marque Chapleau veut dire: — Perfection, Solidité, Economie, Sécurité.
LYMBURNER LIMITED
Ingenieurs-mécaniciens, Forgerons, soudeurs et fabricateurs en cuivre, nickel, argent, etc.
SALLES DE VENTE: 70 rue Notre-Dame Est, 5 à 15 rue des Commissaires, MONTREAL.

Buanderie Saint-Jerome

Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité

Georges Lepage
SAINT-JEROME, P. Q.

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur

30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS
Ouvrage fait avec soin et garanti.

La BANQUE des MARCHANDS DU CANADA

Fondée en 1864, par charte du gouvernement fédéral

Capital versé . . . \$6,000,000
Fonds de réserve . . . 4,400,997
Total des dépôts . . . 41,327,872
Total de l'actif . . . 56,598,625

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 126 succursales réparties entre Québec et Victoria et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

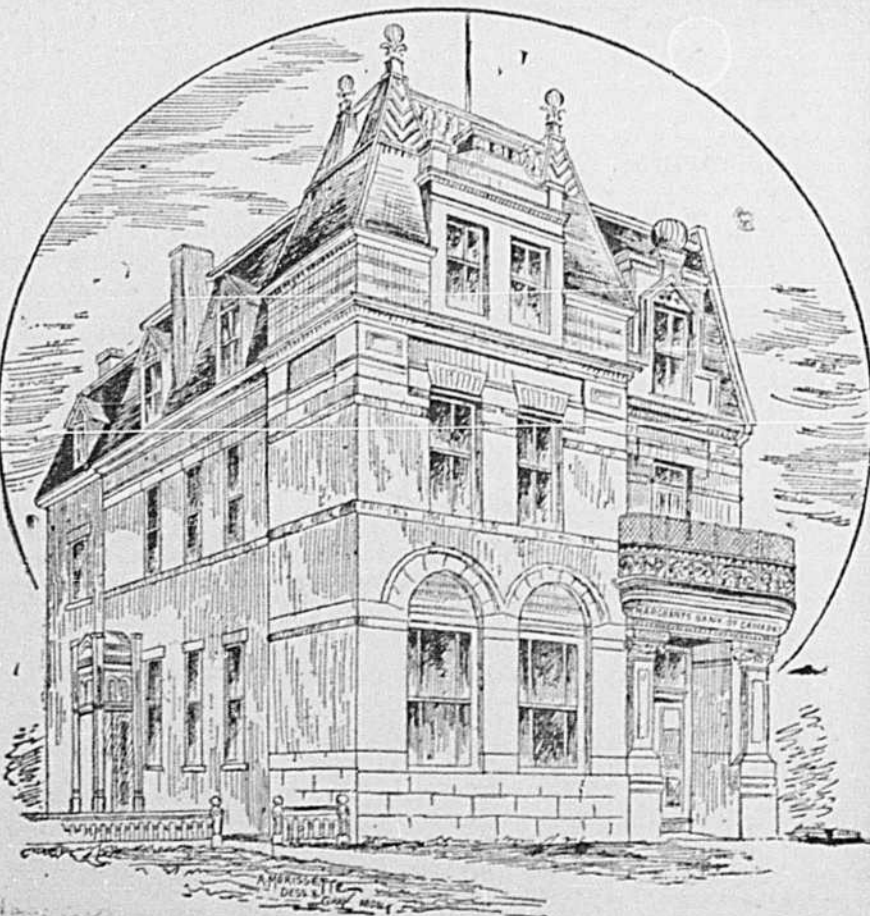
Département d'Epargne

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALES
SAINT-JEROME SAINT-JOVITE

La succursale Saint-Jovite est ouverte les mardis et vendredis soirs et les mercredis et samedis toute la journée.

R.-G. Sare,
Gérant.



Les MODES du PRINTEMPS



Les vêtements **PROGRESS BRAND** sont étiquetés pour de grosses commandes. On exige \$2.00 de plus par habillement pour les commandes spéciales. C'est bien mieux ainsi que d'acheter au détail avec un semblant d'escompte.

Les vêtements **PROGRESS BRAND** vont à toutes les personnes qui ne sont pas difformes.

Les vêtements **PROGRESS BRAND** sont reconnus comme étant les meilleurs au Canada, et comme ils ne sont vendus que par les meilleurs marchands dans chaque ville, il n'y a pas à redouter une concurrence sérieuse.

Quand un client, habillé d'un Vêtement **PROGRESS** revient chez vous, vous êtes content de le voir parce que vous le savez satisfait; il continuera d'acheter chez vous.

Les vêtements **PROGRESS BRAND** sont connus d'un océan à l'autre. Vous n'avez qu'à dire que c'est un "Progress" et la vente est faite.

Les vêtements **PROGRESS BRAND** satisfont vos clients qui vous amènent leurs amis.

A moins qu'un autre marchand n'ait obtenu le privilège exclusif de la vente de vêtements **PROGRESS BRAND** dans votre ville.

H. Vineberg & Cie

Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand
MONTREAL

Les Vêtements Progress Brand sont vendus à Saint-Jérôme
chez **J.-D. GUAY**

P. SIMARD

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie, Grains, Fleur, Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC

César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY

Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINES

Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Uussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow
Vin Claret: Barton & Guestier, Saucerne, etc.

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.
Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix. — Tél. Bell 74, ST.-JEROME, P. Q.

SANTAL MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUDE, Prop.
Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.
Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

Dr F.-A. DAIGNAULT

MEDECIN VETERINAIRE
161, Bell 59
159-161, rue St-Georges SAINT-JEROME

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville. Grande véranda. Le mieux organisé pour banquets
Tél. Bell 37, -- B. P. 41
Près de la gare. SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur propriétaire.